

COMMUNE DE
FARGES LES MÂCON

Tél/Fax : 03 85 40 51 00
Email : fargeslesmacon@wanadoo.fr

**CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 06 MARS 2026 à 20h30**

PROCES VERBAL DE SEANCE

L'an deux mille vingt-six et le six du mois de Mars, à vingt heure trente ; en application du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de FARGES Lès MÂCON, sous la présidence de Monsieur Henri PERRUSSET.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/02/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Nombre de conseillers municipaux présents : 9

Nombre de conseillers municipaux absents : 1

Nombre de conseillers municipaux représentés : 9

Présents : Madame Rebecca BELANGE, Madame Adeline CANARD, Monsieur Jonathan CORDIER, Monsieur Alexandre GIROD, Madame Julie GRILLET, Madame Audrey LAPIN, Monsieur Eric LEBEAU, Monsieur Fabrice LESNE, Madame Alix NAEGELEN,

Excusés :

Absent : Monsieur Xavier VILLAUME

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre GIROD

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la précédente séance du 15/12/2025.

Délibération remboursement des frais kilométriques de l'agent recenseur : 48 km

Validation au tarif réglementaire.

Délibération : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Délibération coût travaux SYDESL pour le projet d'éclairage public de 5089.38 €

Proposition du SYDESL de modifier l'éclairage ancien par des « lanternes » de nouvelles générations à plus faible consommation.

50% à charge du SYDESL. Reste à charge pour la commune = 5 100€.

Délibération : Report de la décision du Conseil Municipal à une date ultérieure

Retirer délibération 038-2025 « Ouverture de crédits d'investissement », chiffre erroné

Ancien - Crédit d'investissement : 73162 €

Nouveau montant en remplacement de l'ancien : 70 462 €

Délibération : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Délibération pour demande d'accès au SIG de l'Agence Technique Départementale 71

SIG : Système d'Information Géographique.

Cartographie des communes déjà accessible par le SYDESL.

Délibération : Report de la décision du Conseil Municipal à une date ultérieure

Questions diverses

Lancement de l'appel d'offre pour la 2^{ème} tranche des travaux du centre bourg

ERRATUM Compte Rendu 15/12/2025

Reformulation : La viabilisation de l'eau, électricité, assainissement, des terrains constructibles à Farges (chemin des Terres des places) est à la charge des pétitionnaires.

City stade

Sécurisation du stade en cours. Pose d'un drain pour assécher les abords, avant mise en place des poteaux et filets.

ATTENTION ! - Divagation des chiens

Merci aux propriétaires de chiens de tenir en laisse vos animaux lors des promenades dans le village.
Merci de veiller à ce que vos animaux ne divaguent pas dans le village.

Organisation du bureau de vote des Elections Municipales.

1^{er} tour Election municipale - 15 mars 2026

8h – 11h30	11h30 – 15h	15h – 18h
Adeline Eric	Rebecca Alexandre	Alix Audrey

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h15

Le président

Le secrétaire